

## Programme de formation

Date de génération : 18/02/2026

### Référent lutte contre les violences

#### But de la formation

Cette formation a pour objectif de former des référent-es capables de prévenir, identifier et agir face aux situations de violence ou de discrimination, que ce soit en milieu professionnel ou dans des structures accueillant des mineur-es. Au-delà de la prévention, cette formation contribue à améliorer les conditions de travail et à garantir le bien-être et la sécurité de tou-t-es : salarié-es, bénévoles et pratiquant-es.

Rejoindre cette formation, c'est se doter de compétences clés pour agir concrètement et durablement contre les violences.

#### Objectifs

En suivant cette formation, vous apprendrez à :

- Identifier les situations à risque ou discriminantes
- Écouter et accompagner une victime avec bienveillance
- Connaître les outils disponibles pour une prise en charge adaptée
- Appliquer les procédures obligatoires au sein de votre structure et communiquer efficacement auprès de votre équipe

#### Pré-requis

Pas de niveau minimum exigé.

#### Liste des référents

Référent administratif : Madame Orane Deliance

Référent pédagogique : Madame Stéphanie Couve

Référent handicap : Madame Agnès Grange

#### Type de public

Cette formation s'adresse à :

- Dirigeant de structure, responsable RH, encadrant sportif, toute autre fonction bénévole ou salariée.
- Toute personne désireuse de prévenir les violences et d'accompagner les victimes.

#### Équipements nécessaires

Un ordinateur avec une caméra et une connexion internet.

#### Moyens pédagogiques

Évaluations :

- Questionnaire/quizz à l'issue de chaque module
- Questionnaire portant sur l'évaluation de la satisfaction des participants

## Sanction de la formation

---

- Délivrance d'une attestation de fin de formation.
- Délivrance d'un certificat référent lutte contre les violences (sous réserve d'avoir réalisé et validé l'ensemble des modules).

## Méthodes pédagogiques

---

Cette formation est proposée en distanciel uniquement et en synchrone.  
Les sessions sont composées de 4 modules de 3h.

### Dates et durée :

Voici les sessions déjà programmées pour 2026 :

**1ère session :** 10 / 17 / 24 et 31 mars de 13h30 à 16h30

**2ème session :** 2 / 4 / 9 et 11 juin de 13h30 à 16h30

N'hésitez pas à nous contacter si ces dates ne conviennent pas.

Pour recevoir l'attestation de fin de formation, il vous faudra avoir complété les 4 modules.

Si vous n'êtes pas disponible à une date lors de la première session, il vous sera possible de rattraper le module sur la 2ème session.

## Durée

---

12 heures (2 jours).

## Programme

---

**Module 1 : Discriminations et bizutage** – Distanciel – 3 heures

Définitions – Chiffres et cadre juridique – Evaluation (Questionnaire)

**Module 2 : Violences sexistes, sexuelles / Violences psychologiques et physiques** – Distanciel – 3 heures

Définitions – Chiffres et cadre juridique – Evaluation (Questionnaire)

**Module 3 : Procédures de signalement** – Distanciel – 3 heures

Les différents signalements et leur procédure (Public mineur et majeur) – Evaluation (Questionnaire)

**Module 4 : Signes d'alertes – Les repérer, savoir questionner, apporter des réponses et un soutien approprié aux victimes** – Distanciel – 3 heures

Les différents signes – Le questionnement – L'écoute active et bienveillante – Identifier ses limites et réorienter – Evaluation (Questionnaire)

## Inscription

---

Si cette formation vous intéresse et que vous souhaitez vous inscrire, merci de nous contacter à l'adresse mail suivante : [formation@ffcu.fr](mailto:formation@ffcu.fr)

## Tarifs et prise en charge

---

Pour les Clubs Universitaires affiliés, la formation est au tarif de 400€. Une prise en charge par l'OPCO est possible pour les salariés. Les bénévoles bénéficient d'une **prise en charge par la FFCU**.

Pour les personnes externes à la fédération, le tarif de la formation est de 500€.

**Accessible aux personnes en situation d'handicap : oui**